

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à A. CÔTÉ ET C^{IE} éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE.—AVIS.—PARTIE OFFICIELLE : Formation d'un bureau d'examinateurs. Annexions et délimitations de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE : Compte rendu d'une conférence d'instituteurs—Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves au point de vue de l'éducation morale, par F. Liénard.—De l'analyse en grammaire, par Mansard, (suite).—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée, Le vieux paysan aveugle, par Lamartine—II, Dictée, La fause gloire du conquérant, par Massillon.—III, Dictée, Effet du christianisme sur le génie de l'homme, par Villemain—Arithmétique, problèmes.—Toisé.—Algèbre.

AVIS

A la demande de M. l'inspecteur Ruel, nous envoyons notre journal aux instituteurs et aux institutrices des comtés de Shefford et Bagot. Ceux ou celles qui désireront continuer de le recevoir voudront bien nous envoyer, par lettre enregistrée, le prix de l'abonnement, qui n'est que d'une piastre; dans le cas contraire, on renverra ce numéro en écrivant dessus le mot *refusé*.

Notre prochain numéro ne paraîtra que dans la dernière semaine du présent mois.

Partie officielle

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 avril dernier (1882), d'ordonner la formation d'un bureau d'examinateurs protestants pour le comté de Pontiac, et la nomination des personnes suivantes pour le composer, savoir :

Rév. James Robertson, Rév. Thomas Motherwell, George Alexander Purvis, écuyer, Samuel Leuinge Brabazon, écuyer, du village du Portage du Fort, et le Rév. William Herbert Naylor, B. A., de Shawville.

Un conseil catholique y est organisé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS de demande d'annexions et délimitations de municipalités scolaires, en vertu de la 5^{ème} sect., 41 Vict., cha. 6.

Détacher de la municipalité de Lingwick, pour l'annexer à celle de Hampden, dans le comté de Compton, le territoire suivant :

Le lot dix-neuvième jusqu'au vingt-cinquième inclusivement, et le lot trente-quatrième jusqu'au quarante et unième inclusivement, dans les premier, deuxième et troisième rangs de Lingwick, et les lots depuis le numéro premier jusqu'au

numéro quinze inclusivement, dans chacun des rangs G. et H., pour les fins scolaires.

—
Nominations
—

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
—

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 3 mai courant (1882), de nommer M. Edmond Goulet, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-David, dans le comté d'Yamaska, en remplacement de M. J. J. Odilon Fortin, qui a définitivement laissé la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
—

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 8 mai courant (1882), de faire les nominations suivantes, savoir :

Syndic d'écoles

Comté de Richmond, Shipton. — M. Jeremiah Mullins, en remplacement de M. Antoine Valentin dit Grégoire, qui a définitivement laissé la municipalité.

Commissaires d'écoles

Comté de Rimouski, Saint-Marcellin. — MM. Prudent Charette, Gervais Dubé, Théophile Gagné, François Lebel et Joseph Boulanger. Municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
—

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 8 mai courant (1882), d'ériger en municipalité scolaire séparée, cette partie de la municipalité de "Grande Vallée," dans le comté de Gaspé, à compter vers l'ouest de la rivière dite "Rivière Grande Vallée," et courant à l'est, à la ligne de démarcation de la municipalité scolaire de "Petite Vallée," formant un front de trois milles de profondeur, pour être connue et désignée sous le nom de "Grande Vallée Est," dans le dit comté de Gaspé, le reste devant être désigné sous le nom de "Grande Vallée."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
—

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 8 mai courant (1882), de distraire de la municipalité du "Cap Désespoir," la partie de territoire qui se trouve au sud, à compter de la ligne paroissiale de "Percé," jusqu'au nord de la ligne maintenant existante entre les deux municipalités scolaires de "Percé," et du "Cap Désespoir," formant un front d'un mille environ sur trois milles de profondeur, et de l'annexer à la municipalité de "Percé," dans le comté de Gaspé, pour les fins scolaires, telle qu'elle l'est déjà pour les fins civiles et canoniques.

— 000 —

PÉDAGOGIE

Conférence d'instituteurs

Nous avons eu l'avantage d'assister à une réunion d'instituteurs qui a eu lieu à *Clarence Creek*, comté de Russell, dans la province d'Ontario, les vingt-deux et vingt-trois de mai dernier. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques détails sur la manière dont nos confrères de la province sœur procèdent dans ces assises pédagogiques.

Dans la province d'Ontario, l'administration scolaire est bien différente de la nôtre, sous plusieurs rapports.

Ici, nous n'avons que deux grands centres de réunion pour les instituteurs, Montréal et Québec, de sorte qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui puissent y prendre part et en profiter, tandis que toutes nos institutrices, qui forment les quatre-cinquièmes de notre corps enseignant, ne peuvent les fréquenter. Là, c'est tout différent. Les institutrices comme les instituteurs assistent aux conférences de leur division scolaire respective. Ceux des villes se réunissent dans les villes, ceux de la campagne, dans les limites de leur district d'inspection. Le gouverne-

ment accorde cinquante piastres par année à chaque association pour ses frais d'administration.

L'inspecteur est à la tête de chaque association et fixe, de concert avec les membres, les matières qui doivent être discutées aux séances. C'est le préfet de chaque Comté qui, avisé par son conseil, nomme son inspecteur d'écoles. Dans les villes, cette nomination est faite par le *School Board*.

Pour parvenir à cette charge importante, il faut être professeur gradué, et enseigner, soit dans une école normale, soit dans un collège ou dans toute autre institution d'un degré supérieur :

L'inspecteur n'a pas de salaire fixe, mais il reçoit dix piastres par chaque école qu'il visite, dont cinq lui sont payées par le gouvernement et les cinq autres par le conseil de comté, outre ses frais de voyage. Un inspecteur ne peut visiter plus de 120 écoles. Si un comté en possède un plus grand nombre, on retranche le surplus que l'on ajoute au comté, ou à une subdivision du comté voisin. Dans le cas contraire, on réunit deux comtés pour les fins scolaires.

C'est pour cette raison que les deux comtés de Russell-Prescott ne forment qu'un seul district d'inspection.

La population de Prescott est de 22,457 habitants dont 14,457 Canadiens-Français. Dans Russell, les Canadiens sont encore en plus grande proportion.

Jusqu'à ces derniers temps, l'inspecteur de cette division ne parlait que la langue anglaise, et malgré son désir de rendre justice aux Canadiens et son impartialité reconnue par eux, il résultait de graves inconvénients de ce défaut de connaissance de leur langue, car, ne pouvant lui exposer leurs griefs, ils étaient condamnés à les subir. Mais dernièrement, les autorités ont

reconnu qu'il y avait là une grave anomalie et ont remplacé l'ancien inspecteur par un nouveau parlant les deux langues.

Qu'on nous permette de payer ici un juste tribut d'éloges à ce jeune homme dont la science et les capacités égalent le zèle, l'activité et le désir de promouvoir la cause de l'éducation.

M. Summerby a occupé avec distinction, pendant plusieurs années, une chaire de professeur à l'école normale de Toronto où il recevait un salaire beaucoup plus considérable que ne lui rapporte sa charge d'inspecteur d'écoles. Mais comme sa santé laissait à désirer, il a pensé que cette nouvelle charge lui conviendrait davantage et n'a pas hésité un seul instant à l'accepter.

Dès son entrée en fonctions, il a compris que les écoles françaises avaient besoin de réformes radicales et qu'il ne pouvait seul les opérer. C'est pourquoi, il a demandé et obtenu la nomination d'un assistant inspecteur français ; il a trouvé dans la personne de M. Odilon Dufort, ancien instituteur de Curran, un homme qualifié sous tous les rapports et capable de le seconder dans la belle tâche qu'il a entreprise.

Ces deux hommes de progrès se sont de suite mis à l'œuvre et ont organisé la convention scolaire de Clarence Creek. Mais comme M. Dufort se trouvait seul pour traiter les différents sujets de la partie française, attendu que ses instituteurs Canadiens ne sont pas encore accoutumés à ce genre de travail, il nous a fait l'honneur de nous inviter d'aller l'aider dans son œuvre toute patriotique. Nous avons accepté cette invitation avec d'autant plus de plaisir qu'elle nous a fourni l'occasion de lier connaissance avec de nouveaux confrères et de faire une étude comparative entre le fonctionnement de la loi scolaire de la

Province d'Ontario et la nôtre. Nous n'avons qu'à nous louer de l'accueil bienveillant et sympathique que nous avons rencontré partout.

Nous avons aussi été enchanté de voir la bonne entente qui existe entre les diverses nationalités. Canadiens, Anglais, Écossais sympathisent ensemble comme des frères. En adressant la parole à une séance publique qui a eu lieu le lundi soir, le maire, qui est d'origine écossaise, s'est exprimé en ces termes : " Messieurs, a-t-il dit, lorsqu'il s'agit de recommander quelqu'un à une charge quelconque, nous ne nous demandons pas à quelle nationalité il appartient, nous voyons à ce qu'il soit qualifié à remplir la charge, et voilà tout. " Il serait à désirer que la même bonne entente régnât partout où la population est mixte.

Nous aurions tort aussi de passer sous silence l'empressement, le courage et la bonne volonté qu'ont montrés les instituteurs et les institutrices, dont plusieurs se sont imposé des dépenses assez considérables, en louant des voitures pour faire dix, douze et jusqu'à quinze lieues, afin d'assister à cette réunion de famille.

Il y a une perspective encourageante pour les instituteurs dans cette partie de la Province. On pourra juger, par le programme suivant, que ceux qui dirigent la chose scolaire sont des hommes intelligents, amis du progrès et capables de suivre en tous points les améliorations qui s'opèrent tous les jours dans nos méthodes d'enseignement.

Voici ce programme. Il ferait assurément honneur à nos conférences d'instituteurs les plus anciennes et les mieux fréquentées.

Lundi, 22 Mai.

PREMIÈRE PARTIE.

de 9h. à midi.

10. Discours d'ouverture, par M. Summerby.
20. Dispositions géographiques, politiques et municipales des Comtés de Russell, Prescott, par M. Jules Ménard, inst.
30. La lecture élémentaire, par M. O. Dufort.
4. Calligraphie, par M. Calvin Morrow.

DEUXIÈME PARTIE.

de 1h. à 4h.

10. La lecture à haute voix, par J. Bto. Cloutier.
20. L'Art épistolaire, par M. W. J. Summerby.
30. Exercices oraux sur les tables de l'arithmétique, par M. W. S. Johnstone et J. Nelson.
40. Examens uniformes des promotions, par M. W. J. Summerby.
50. La méthode phonique, par M. N. G. Ross.

TROISIÈME PARTIE.

de 7h. à 10h. P. M.

Séance publique

Conférence en anglais, sur les rapports entre les contribuables et les instituteurs, par J. B. Cloutier.

Allocutions diverses, par des amis de l'éducation.

M. Alfred Parent, ancien élève de l'école normale Laval, et actuellement instituteur à Curran, a lu avec beaucoup de succès un morceau intitulé : *Les trois lapins*. Le ton, l'expression, le geste, le comique qu'il a su mettre dans cette lecture lui ont attiré les applaudissements les plus enthousiastes.

QUATRIÈME PARTIE.

Mardi, de 9h. A. M., à 1h. P. M.

10. Election des officiers.
20. Des journaux, par M. J. B. Cloutier.
30. Du travail de l'instituteur en dehors de ses heures de classe, par M. P. Talbot.
40. Le travail au pupitre pour les enfants des deux dernières classes, par J. B. Cloutier et M. W. S. Johnstone.

Voici les noms de ceux qui ont donné des conférences ou pris part aux discussions : MM. Summerby, Dufort, Cloutier, Ross, Talbot, Ménard, Boulton, J. Nelson et M. S. Johnstone.

Ce dernier, jeune homme de vingt-deux ans, et ancien élève de l'école normale de Toronto, nous a vraiment étonné par laplomb et l'assurance avec lesquels il a développé sa thèse. Sa phrase est correcte, sa prononciation pure et son geste élégant. À l'entendre, on dirait qu'il a vingt ans de pratique. Il fera certainement sa marque dans l'enseignement. M. Nelson, qui n'est âgé que de dix-huit ans, a déjà toutes les qualités d'un bon instituteur. Il serait à désirer que nos jeunes normalistes d'ici suivissent l'exemple de leurs confrères d'Ontario et commençassent plus tôt à payer de leur personne dans les conférences pédagogiques.

Ajoutons en terminant que, non-seulement les instituteurs portent un grand intérêt à ces réunions utiles et profitables, mais encore les contribuables ; car à la séance publique de lundi soir, la salle de l'Hôtel-de-ville était littéralement encombrée. Le maire y a prononcé un éloquent discours en anglais sur l'éducation, et M. le Curé Caron a parlé en français sur le même sujet.

En somme, la convention des instituteurs à Clarence Creek a été un véritable succès.

Vertus que l'instituteur doit faire acquiescer à ses élèves au point de vue de l'éducation morale.

(Suite et fin.)

III. *La force.*—C'est une disposition de l'âme qui nous fait surmonter les difficultés qui se concentrent dans la pratique du bien et l'accomplissement du devoir, supporter, sinon avec joie, du moins avec résignation les peines et les épreuves de cette vie. Que l'instituteur donne l'exemple de la force de caractère dans la pratique du bien et l'accomplissement de tous les devoirs, l'exemple de la résignation dans les épreuves et les peines de cette vie. Qu'il propose aux élèves l'exemple des martyrs qui ont vaincu le monde et l'enfer, de ces hommes qui, malgré toutes les difficultés, sont restés fidèles au devoir, des héros qui donnent leur vie pour la défense de la justice, des saints enfin qui ont montré une résignation parfaite au sein du malheur. (Ex: Job.) Faire déjà pratiquer cette vertu par les élèves, les moyens ne manquera pas. Exciter les enfants, les assister à poser des actes de vertu de plus en plus difficiles.

IV. *La tempérance* règle et restreint dans de justes limites l'usage des choses qui flattent les sens. Les deux principales vertus qui se rapportent à la tempérance sont la pudeur et l'innocence. *La pudeur* est cette honte vertueuse qui donne de l'éloignement, de l'horreur pour toutes les actions capables d'offenser même très légèrement la chasteté. C'est un frein puissant contre ce vice. Que les avis, les exemples de l'instituteur et de tous ceux qui entourent les enfants soient de nature à développer le sentiment de la pudeur dans leurs jeunes âmes. Que l'instituteur profite de toutes les occasions, pendant ses leçons ou en tout autre temps pour développer ce sentiment et écarter tout ce qui

peut blesser cette vertu. Habituer les enfants à couvrir déceintement tout leur corps. Reprendre à la moindre expression libre, etc., et si l'œil vigilant du maître saisit quelque geste illicite ou quelque acte repréhensible, qu'il en détourne les yeux avec dédain, le stigmatise fortement et le punisse en secret ou en public, selon que le geste ou l'acte a été secret ou public. Signaler les causes des inconvenances de cette nature, jeu de mains par exemple ; et faire en sorte qu'elles soient écartées. L'instituteur doit dire souvent aux enfants : ne vous permettez jamais rien dont vous rougiriez de faire l'aveu à vos parents. Dieu et votre ange gardien vous voient. N'apprendre aux enfants rien de ce qui pourrait nuire à leur vertu ; leur apprendre avec précaution ce qui est nécessaire à sa conservation. *L'innocence* est cet état de l'enfant pur et candide qui répand sur son front cette candeur et cette amabilité qui lui concilient toutes les affections. Pour conserver ce précieux dépôt, l'instituteur doit, 1^o entourer l'enfant des précautions les plus minutieuses, 2^o développer la vigilance la plus active pour découvrir et écarter de lui les moindres dangers, 3^o développer le sentiment de la pudeur chez l'enfant et tous ceux qui l'entourent par les moyens donnés plus haut.

L'instituteur zélé s'assure qu'en dehors de l'école, les enfants ne contractent aucune manière inconvenante, ne prennent aucun amusement peu honnête, qu'ils ne se permettent pas des propos légers, des liaisons particulières, et qu'ils ne font pas de réunions de différents sexes. A l'école, en tout temps, il est attentif à bannir les mauvais livres, les gravures indécentes, et il se rend habile à démêler les symptômes inquiétants. S'il voit que l'application,

la soumission, le goût de l'ordre, la piété, commencent à baisser, il prend l'enfant en particulier. Pendant la classe, il est sévère pour la tenue des élèves et exige que les mains soient toujours sur les tables. Il ne permet jamais la sortie de plusieurs enfants en même temps. Il ne se rassure pas trop facilement, même relativement aux plus jeunes : il sait que la malice est quelquefois précoce, et qu'il y a des enfants qui semblent avoir sucé la corruption avec le lait. Pendant la récréation, il veille à ce que chacun participe aux jeux de tous et ne permet à personne de se tenir à l'écart. Si un élève tient une conversation même légèrement indécente, il le punit d'une manière exemplaire ; et si le même enfant blesse l'innocence plusieurs fois, il le sacrifie à l'intérêt général et l'éloigne à tout prix de ceux qu'il gâterait par la contagion du mal. Une vigilance plus minutieuse et une sollicitude plus spéciale distingueront l'instituteur zélé qui se trouve à la tête d'une école mixte. Il serait à désirer que dans ces écoles, il y eût une séparation rigoureuse dans la classe au moyen d'une cloison de trois ou quatre pieds de hauteur, ou du moins une distribution du local qui permit à l'instituteur de placer ses enfants de manière à ce que les enfants de différents sexes ne se vissent pas en face. Les uns et les autres doivent avoir leurs lieux d'aisance qui, autant que possible, doivent être à une distance convenable. Avant la classe, l'instituteur ne doit pas permettre aux filles et aux garçons de jouer ensemble en attendant l'ouverture de l'école ; il doit faire entrer celles-là quelque temps avant ceux-ci. Pendant la classe, que l'instituteur ne souffre aucune communication entre les enfants de sexes différents. Qu'il n'emploie jamais un garçon

comme moniteur des filles et réciproquement, qu'il ne donne pas d'exercices simultanés à haute voix aux deux sexes réunis. Il doit être plus strict sur l'observation de cette règle qu'il impose déjà à l'égard des enfants du même sexe; de n'en laisser jamais sortir plusieurs en même temps. Après la classe, un intervalle de quinze minutes doit séparer la sortie des filles de celle des garçons. Dans ces sortes d'écoles, l'instituteur doit s'imposer la plus grande réserve à l'égard des filles, se tenir en garde et se fortifier par la prière.

FRS. LIENARD,
Instituteur.

— 000 —

De l'analyse en grammaire

Suite (1)

Disons tout d'abord qu'il n'entre pas dans notre pensée de faire ici un cours complet d'analyse logique; notre but est seulement de montrer comment s'enchaînent les propositions qui concourent à l'expression d'une pensée. Nous dirons donc, sans plus de préambule, qu'il y a deux sortes de propositions : les PROPOSITIONS PRINCIPALES et les PROPOSITIONS COMPLÉTIVES.

On appelle *propositions principales* celles qui ne dépendent d'aucune autre.

On appelle *propositions complétives* celles qui servent de *complément*.

Et pour bien fixer les idées, rappelons ce que nous entendons par ce mot *complément*.

On appelle COMPLÉMENT tout ce qu'on ajoute à un mot principal pour préciser l'idée commencée par ce mot.

Les mots qui peuvent avoir besoin de com-

plément sont : le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe et l'adverbe.

On admet généralement que le complément du nom est *déterminatif* ou *explicatif* : déterminatif quand il est indispensable au sens, explicatif dans le cas contraire. Nous acceptons ces dénominations.

Il existe pour les noms à radical verbal une autre sorte de complément, celui du verbe dont ils dérivent. Exemple, on doit obéir à la loi; on doit obéissance à la loi.

On admet pour les verbes trois sortes de complément : le *complément direct*, le *complément indirect*, et le *complément circonstanciel*. Chacun sait ce que l'on entend par là; inutile d'insister.

Les adjectifs qualificatifs peuvent avoir deux sortes de compléments : un complément *adverbial* et un complément qui, étant toujours marqué par une préposition, est assimilé à un *complément indirect*.

Voilà des dénominations sur lesquelles tout le monde est d'accord. Eh bien ! que reste-t-il à faire ? Les appliquer aux propositions.

Ces différentes sortes de compléments peuvent, en effet, être rendues par des propositions, comme on va le voir par les exemples suivants :

COMPLÉMENTS DU NOM.

COMPLÉMENT DÉTERMINATIF.—Les devoirs *du citoyen*.

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—Les devoirs *que tout citoyen doit remplir*.

COMPLÉMENT EXPLICATIF.—L'homme, *créé à l'image de Dieu*, etc.

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—L'homme, *qui a été créé à l'image etc.*

Nota.—Les compléments des pronoms et les propositions correspondantes sont dans le même cas que ceux des noms.

(1) Voir le n° 10, page 111.

COMPLÉMENT INDIRECT DE L'ADJECTIF
QUALIFICATIF.

COMPLÉMENT.—Je suis content *de votre réussite.*

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—Je suis content *que vous ayez réussi.*

COMPLÉMENTS DES VERBES.

COMPLÉMENT DIRECT.—Je crus *réver.*

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—Je crus *que je rêvais.*

COMPLÉMENT INDIRECT.—Je m'étonne *de son indifférence.*

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—Je m'étonne *qu'il soit si indifférent.*

COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL. — J'irai vous voir *avant votre départ.*

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—J'irai vous voir *avant que vous partiez.*

Les dénominations de ces propositions sont toutes trouvées.

Aussi pour les noms :

Le complément déterminatif devient *complétive déterminative* ;

Le complément explicatif devient *complétive explicative.*

Pour l'adjectif qualificatif :

Le complément indirect devient *complétive indirecte.*

Pour les verbes :

Le complément direct devient *complétive directe.*

Le complément indirect devient *complétive indirecte* ;

Le complément circonstanciel devient *complétive circonstancielle.*

Telle est dans toute sa simplicité la concordance entre les compléments de l'analyse grammaticale et les propositions qu'on trouve en faisant l'analyse logique.

Mais il est encore un complément d'une autre sorte ; c'est l'adverbe qui modifie la

signification d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. Eh bien ! n'est-il pas possible de voir une concordance entre les compléments et les propositions qui suivent :

ADVERBE.—Il est *très sage.*

PROPOSITION.—Il est si sage, *qu'on le prend pour modèle.*

ADVERBE.—Ce lieu plaît *infinitement.*

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—Ce lieu plaît tant, *qu'on ne s'en éloigne qu'à regret.*

ADVERBE.—Il va *trop vite.*

PROPOSITION CORRESPONDANTE.—Il va si vite, *qu'on ne peut le suivre.*

Ces propositions qui viennent ainsi achever ce que l'adverbe a commencé, peuvent être considérées comme des *propositions adverbiales.*

On peut ranger dans la même catégorie les propositions qui servent de compléments aux comparatifs. Ex. Il est *plus fort que vous.*

Les propositions se rattachent aux mots complétés d'après des règles constantes.

La complétive de noms leur est toujours jointe par un *pronom conjonctif*, ou par *où.*

La complétive directe est amenée par la conjonction *que* ; quelques verbes ont leur complétive directe amenée par *si*, *quel*, ou par les adverbes *combien*, *comment*, *pourquoi*, *où*, qu'on appelle pour cette raison adverbes conjonctifs.

La *complétive indirecte* est jointe aux verbes et aux adjectifs qualificatifs par la conjonction *que* mise pour *de ce que.*

La *complétive circonstancielle* commence par toute *locution conjonctive* ou par *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique.*

La *complétive adverbiale* est amenée par les locutions *si... que*, *tant... que*, *tel ou tellement... que* ; et pour les comparatifs par

les locutions comparatives *plus... que, moins... que, de même que, etc.*

Quelquefois le complément des noms verbaux est une proposition.

"J'ai souvenance... *que je tondis ce pré,*" etc.

"Il avait cédé à une mauvaise inspiration, dans la pensée *que son compagnon périrait.*"

Elle est comme on voit, amenée par la conjonction *que.*

Outre les propositions mentionnées ci-dessus, on rencontre assez fréquemment dans une phrase des propositions très courtes qui ont sens détaché, qui indiquent le changement d'interlocuteur, ou qui, assez souvent, n'ont que la valeur d'un adverbe.

"Moi ! *dit-il,* pourquoi non ?"

"... La faim, l'occasion, l'herbe tendre et, *je pense,* quelque diable, etc."

Je pense, équivaut à *peut-être, sans doute.*

C'est ce qu'on appelle généralement une *incidente.*

Du moment qu'on s'entend sur la signification de ce mot, il n'y a aucun intérêt à le changer.

Le système que nous proposons a quelque avantage qu'il est facile de constater. D'abord il n'emploie aucune des dénominations qui font confusion aujourd'hui, ensuite les dénominations sont les mêmes que celles qu'on a enseignées aux élèves pour l'analyse grammaticale ; cette dénomination même montre la fonction de la proposition ; il fait voir à quoi servent les divers mots conjonctifs de notre langue ; enfin, il est la suite et le complément de l'analyse grammaticale.

Il y a encore un vice dans la manière dont on fait généralement l'analyse d'une phrase. On commence par faire trouver le nombre des propositions qu'elle renferme. En sera-t-on plus avancé quand on

aura trouvé que telle phrase de Pascal ou de Bossuet renferme dix ou douze propositions. Nous pensons qu'il faut tout d'abord faire trouver les propositions principales ; faire dire le sujet et l'attribut complet de chacune d'elles avec les propositions qu'ils peuvent renfermer, et analyser ensuite ces propositions comme des compléments de tel ou tel terme du sujet ou de l'attribut, avec indication du mot conjonctif qui sert de lien.

Ainsi, il y a deux parties dans l'analyse, l'une qui s'occupe des mots en particulier et de leur fonction ; l'autre, qui étend l'horizon, et qui applique aux propositions ce que la première avait fait aux mots. Que l'on continue à les appeler, comme par le passé, *analyse grammaticale* et *analyse logique*, nous y souscrivons : il nous suffit d'avoir fait voir que ce sont deux choses qui se complètent l'une l'autre, et qui constituent l'analyse de la langue française.

MANSARD.

(A suivre)

Note du rédacteur : Dans une conférence que nous avons donnée devant les instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, au mois de janvier 1878, nous avons développé absolument la même théorie que M. Mansard sur l'analyse. Nous avons comme lui donné un tableau comparatif des compléments et des propositions complémentives correspondantes. Ce travail, qui a soulevé alors contre nous une tempête de récriminations, parce que l'on croyait que nous voulions nous attaquer à l'essence même de l'enseignement grammatical, a été publié dans le *Journal de l'Instruction Publique* du mois d'avril de la même année, page 58.

PARTIE PRATIQUE

I

Dictée

LE VIEUX PAYSAN AVEUGLE

J'ai quatre-vingts ans ; ma fille pioche le champ de pommes de terre et de sarrasin, ramasse le bois mort pour l'hiver ; elle fait le pain de seigle, et moi je ne fais rien... Je garde l'âne, ou plutôt l'âne me garde quand les enfants n'y sont pas ; car il est vieux, pour un animal, presque autant que je suis vieux pour un homme : il sait que je n'y vois pas, il s'écarte jamais trop des chemins ; et quand il veut s'en aller il se met à braire, ou bien il vient frotter sa tête contre moi tout comme un chien, jusqu'à ce que nous revenions ensemble à la cabane.

L. AMARTINE.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Paysan. Son féminin ? = Pourquoi *piocher*, *ramasser*, *faire*, *garder*,... sont-ils des verbes ? = *Sarrasin*, autrement dit *blé noir*. Montrer s'il est possible quelques grains de sarrasin ou une gravure représentant la feuille et la fleur de cette plante. Faire distinguer la graine parmi les divers échantillons de céréales conservés au musée scolaire. = *Pain*. Expliquer sommairement sa fabrication. — Qu'est-ce que le *pain quotidien*, le *pain de munition* ? — Sens de l'expression : manger son *pain blanc* le premier ? = Mettre les verbes *suis*, *sais*, *s'écarte*, *veut*, *met*, *vient*, *revenions* à l'infinitif. Dire à quelle conjugaison ils appartiennent. = *Lamartine*. Grand poète français du dix-neuvième siècle.

NOTA. — 1o. Souligner les sujets. — 2o. Trouver dix verbes servant à désigner les principaux travaux des champs : *labourer*, *semmer*, *planter*,... et les faire entrer dans des phrases très simples.

II

Dictée

Participe présent et adjectif verbal. —
Participe passé ; règles générales d'accord.

LA FAUSSE GLOIRE DU CONQUÉRANT

Sa gloire sera toujours souillée de sang : quelque insensé chantera peut-être ses victoires, mais les provinces, les villes, les campagnes en pleureront : on lui dressera des monuments superbes pour immortaliser ses conquêtes ; mais les cendres encore fumantes de tant de villes autrefois florissantes, mais la désolation de campagnes dépouillées de leurs anciennes beautés, mais les ruines de tant de murs sous lesquels les citoyens paisibles ont été ensevelis, mais tant de calamités qui subsisteront après lui, seront des monuments lugubres qui immortaliseront sa vanité et sa folie. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance : son nom sera écrit dans les annales de la postérité parmi les conquérants, mais il ne le sera pas parmi les bons rois, et l'on ne rappellera l'histoire de son règne que pour rappeler le souvenir des maux qu'il a faits aux hommes.

M. MASSILLON.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Conquérant. Employer ce mot comme adjectif verbal et comme participe présent. — Exemples analogues : *calmant*, *passant*... = *Monument* (lat. *monumentum*, de *monere*, avertir). Construction faite pour transmettre à la postérité la mémoire d'un personnage illustre ou d'un événement considérable. Les principaux monuments utilisés par l'histoire sont les temp'les, les palais, les arcs de triomphe, les tombeaux, les colonnes, les statues, les monnaies, les mé-

dailles, etc. = *Florissantes*. Règle d'accord de l'adjectif verbal ? = Quelle observation est à faire sur le verbe *flourir* ? = Indiquer le sujet de *seront*. = *Porter*. Mots de cette famille ?) *apporter, rapporter, déporter, reposer, déporter, emporter, remporter, importer, exporter, supporter, ...* = Quelles sont les règles d'accord du participe passé employé seul, avec l'auxiliaire *être* et avec l'auxiliaire *avoir* ? — Justifier l'orthographe des participes *dépouillées, écrit, faits*. = *Rappeler*. Remarques sur les verbes en *eler* et en *eter* ? — *Massillon* (1663-1742). Prédicateur célèbre qui appartient à la fin du dix-septième et surtout au commencement du dix-huitième siècle. Ses sermons les plus connus sont ceux du *Petit Carême*.

NOTA. — 1o. Trouver cinq participes passés pouvant être employés comme noms, (*marié, révolté, insurgé, blessé, tué, vaincu, couvert...*). Les faire entrer dans des phrases à titre de substantifs, puis à titre de participes. — 2o. Que signifient : *insensé, immortaliser, ruines, citoyen, calamité, vanité, annales, postérité...* — 3o. Prendre comme sujet d'une courte rédaction : "les maux de la guerre."

L'Instruction primaire.

III

Dictée

EFFET DU CHRISTIANISME SUR LE GÉNIE DE L'HOMME

Les invasions des barbares replongèrent l'Europe dans l'ignorance, et l'anarchie qui suivit l'introduction du régime féodal ne contribua pas ¹ à retarder les progrès des lumières. Les cloîtres devinrent le seul refuge ² des connaissances humaines. Mais du moment que ³ des jours plus sereins ⁴ commencèrent à luire ⁵, on vit les lettres et les sciences, longtemps concentrées dans ces solitudes, prendre tout à coup un rapide

essor. Il appartenait ⁶ à la religion, qui en avait conservé le précieux dépôt, de leur donner ⁷ une vie nouvelle, d'en favoriser la marche, et de produire par son heureuse influence tant d'immortels ouvrages dont ⁸ l'antiquité n'offre pas de modèle. Quel noble et imposant caractère ⁹ en effet elle sait imprimer au talent ! Le lyrique français plane dans les cieux, lorsqu'il suit le vol du Psalmiste : Athalie est le fruit de la lecture des livres saints, et le Discours sur l'histoire universelle, le plus beau monument peut-être dont se puisse enorgueillir ¹⁰ notre littérature, a été tout entier inspiré par cette même religion, dont il décrit l'origine, la suite, les combats et le triomphe. Sans doute, à quelque époque et en quelque ¹¹ pays qu'ils fussent nés ¹², Pascal, Racine et Bossuet n'auraient point été des hommes ordinaires ; mais on peut douter cependant qu'ils eussent atteint ¹³ ces auteurs, dernières limites tracées, pour ainsi dire, à l'esprit humain, si leur génie n'eût été nourri ¹⁴ et fortifié par la méditation habituelle des vérités les plus sublimes. Voltaire et Rousseau même ¹⁵ sont toujours admirables, lorsque, dominés par un ascendant irrésistible, ils rendent hommage à ce culte qu'ils n'ont que trop souvent outragé ; le premier n'est jamais plus pathétique et plus touchant que quand il célèbre les vertus chrétiennes ; et le morceau le plus éloquent qu'il ait écrit ¹⁶ l'autre est un éloge de Jésus-Christ. D'où vient que le génie dirigé par l'influence des opinions religieuses s'élève ainsi au-dessus de lui-même ? Pourquoi les auteurs chrétiens sont-ils supérieurs aux autres sages, lorsqu'ils parlent de Dieu, de l'homme, de l'éternité ? Est-ce l'effet ¹⁷ du perfectionnement de l'art, ou cela ne tient-il pas plutôt ¹⁸ à la puissance même de la vérité ?

VILLEMEN.

Arithmétique

PROBLÈMES

1. Un cultivateur a vendu à un marchand 489 mts de blé à \$1.17½. Il a reçu en échange 10 vgs de drap à \$2.25 la vg., 7 vgs d'alpaca à \$0.53, 25 vgs de coton jaune à \$0.13, 40 vgs de flanelle à \$0.57. Combien lui revient-il? Rép. \$34.31½.

2. Un épicier veut savoir combien il pourra acheter de gallons de vin à \$1.25 le gallon, pour \$2596.25? Rép. 2077 galls.

3. Combien faudra-t-il payer pour 375 minots de pommes de terre à \$0.75 le minot? Rép. \$281.25.

4. Trois quarts d'œufs contenant chacun 57½ douz. à \$0.17½ la douz. Combien pour le tout? Rép. \$20.18¾.

5. Un marchand de lard a acheté 5 porcs pesant 158 lbs, 215, 198, 287, 321, à \$0.11¾ la lb. Combien a-t-il payé? Rép. 138.53¼.

6. Combien faut-il payer d'escompte à la banque Nationale pour un billet de \$596.00, renouvelé à 3 mois à 7%? Rép. \$10.43.

—ooo—

Toisé

Une maison a 3 rangées de fenêtres de 3 fenêtres par rangée, dont la largeur uniforme est de 3 pds 11 pcs. Les hauteurs respectives sont comme suit : 1^{re} rangée, 7 pds 10 pcs; 2^e, 6 pds 8 pcs; 3^e, 5 pds 4 pcs. Combien coûtera le vitrage à raison de .23½ cts le pied carré?

	pds	pcs	
7	10	×	3 = 23
			6
6	8	×	3 = 20
			0
5	4	×	3 = 16
			0

Long. totale de toutes les fen.. 59 ,, 6
Larg. commune, 3 ,, 11

178 ,, 6
54 ,, 6 ,, 6

20 cts = \$½ 233 ,, 0 ,, 6

3½ = ⅜ 46 . 60
6 parties = ⅜ d'un pd, 7 . 766
0 . 007

\$54 . 47 +

Algèbre

Deux associés ont gagné dans le commerce \$1800. L'argent de A est resté dans les affaires 12 mois, et il a retiré pour son capital et son gain \$2.600. Le capital de B, qui était de \$3000, est resté dans les affaires 16 mois. Quel capital A a-t-il mis dans les affaires?

Soit x le capital de A.
2600 -- x = le gain de A.

Multipliez le capital de A et celui de B par le temps qu'ils sont restés dans les affaires, et vous aurez 12x et 3000 × 16.

$$12x + 3000 \times 16 : 12x :: 1800 : 2600 - x$$

Mais les quantités ont entre elles les mêmes proportions que leurs multiples ou sous multiples.

$$\text{Ainsi } x + 4000 : x :: 1800 : 2600 - x$$

Mais le rectangle sous les moyens = le rectangle sous les extrêmes.

C'est pourquoi,

$$1800x = 10400000 + 2600x - 4000x - x^2$$

Par transposition :

$$x^2 + 3200x = 10400000$$

Complétant le carré :

$$x^2 + 3200x + 2560000 = 12960000$$

Extrayant la racine :

$$x + 1600 = \pm 3600$$

Transposez x = (3600 - 1600) = 2000, capital de A.

Preuve.

$$\$2000 \times 12 = 24000$$

$$3000 \times 16 = 48000$$

$$\underline{72000}$$

72000 : 24000 : 1800 : 600, gain de A ;
mais on a vu que le capital de A est de \$2000; ainsi son capital et son gain = \$2600, ce qui est conforme à la donnée.

—ooo—